

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU SEIZE OCTOBRE DEUX MIL VINGT

\*\*\*\*\*

L'AN DEUX MIL VINGT

Le 16 OCTOBRE

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER

Ont siégé : Mesdames Monia FAYOLLE, Nadine MAZZA, Anne-Virginie POUSSE, Fabienne TOURAINE, Laurence MEUNIER, Béatrice BOULANGE, Fanny LEBAYLE, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Virginie BLAISON, Anne-Marie MATHIEU et Messieurs Pierre GRATALOUP, Jean-Claude JAUNEAU, Olivier BAREILLE, Jean-Claude CORBIN, Jean-Marc CHAPPAZ, Robert NICOLETTI, Gilbert BERTRAND, Clément PERRIER, Marc ZIOLKOWSKI

Pouvoirs :

M. Laurent FOUGEROUX donne pouvoir à M. Pierre GRATALOUP

M. Emeric MOREL donne pouvoir à M. Bernard ROMIER

Mme Elodie RELING donne pouvoir à Mme Monia FAYOLLE

M. Michel LAGIER donne pouvoir à M. Jean-Claude CORBIN

Mme Christel DECATOIRE donne pouvoir à M. Olivier BAREILLE

M. Hugues JEANTET donne pouvoir à M. Marc ZIOLKOWSKI

Mme Renée TORRES donne pouvoir à M. Clément PERRIER

Absents non représentés :

Mme Eliane BERTIN

M. Jacques MEILHON

Secrétaire de séance : Mme Monia FAYOLLE

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 20

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 7

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX absents non représentés : 2

CONVOCATION EN DATE : 9 octobre 2020

DATE D’AFFICHAGE : 23 octobre 2020

-----  
**OBJET : Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour déposer deux demandes de subvention au titre de la part exceptionnelle de la DSIL sur l'exercice 2020-2021**

-----2020/090

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29 ;

**Vu** la circulaire n° E-2020-51 du 21 septembre 2020 relative à la part exceptionnelle de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local

**Vu** la délibération n°2020/020 en date du 21 février 2020 adoptant le BP 2020 et notamment les opérations d'équipements n° 808 et 907,

Considérant l'exposé de Mme SEIGLE-FERRAND, adjointe à Monsieur le Maire en matière de finances,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

27 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

- **Autorise** Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention pour la réhabilitation de la salle des fêtes au titre de la part exceptionnelle de la DSIL sur l'exercice 2020-2021 et l'autorise à signer tout document inhérent à

- cette subvention.
- **Autorise** Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention pour la création d'un terrain de football synthétique au titre de la part exceptionnelle de la DSIL sur l'exercice 2020-2021 et l'autorise à signer tout document inhérent à cette subvention.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS  
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER, Maire de Grézieu-La-Varenne

